

Bruxelles, le 24 octobre 2024

Chers membres,

**Bureau Mondial :**

International Cooperative  
Alliance– AISBL  
Avenue Milcamps 105  
1030 Bruxelles  
Belgique  
TVA : BE 0535 539 869  
T: +32.2.743.10.30  
ica@ica.coop  
www.ica.coop

**Regions :**

Afrique  
Nairobi – Kenya  
www.icaafrica.coop

Amériques  
San José – Costa Rica  
www.aciamericas.coop

Asie et Pacifique  
New Delhi – Inde  
www.icaap.coop

Europe  
Bruxelles – Belgique  
www.coopseurope.coop

**Secteurs :**

Agriculture (ICAO)

Banque (ICBA)  
www.icba.coop

Consommateurs (CCW)  
www.ccw.coop

Pêche (ICFO)  
www.icfo.coop

Santé (IHCO)  
www.ihco.coop

Logement  
www.housinginternational.  
coop

Assurance (ICMIF)  
www.icmif.org

Industrie et Services  
(CICOPA)  
www.cicopa.coop

Conformément aux articles 17 et 19 des statuts, nous avons le plaisir d'inviter les membres et les administrateurs du conseil d'administration de l'ACI à participer à l'assemblée générale de l'Alliance coopérative internationale (ACI) qui se tiendra **le 29 novembre 2024 à 9h30 IST** à New Delhi, en Inde, au Bharat Mandapam, Pragati Maidan, New Delhi, Inde.

Les procédures d'organisation pour cette assemblée générale expliquant les modalités des votes peuvent être [téléchargées ici](#)

**I. Ordre du jour**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Nomination du bureau
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de l'ACI du 20 juin 2024
5. Conseil d'administration de l'ACI : confirmation du mandat des administrateurs généraux nommés par le conseil d'administration de l'ACI par cooptation et annonce des nouveaux administrateurs
6. Rapport du président
7. Rapport du directeur général
8. Plan de travail 2025 et Année internationale des coopératives
9. Plan stratégique 2026-2030
10. Rapport du groupe de travail examinant les modifications des droits de vote et des cotisations des membres
11. Approbation de l'amendement au règlement intérieur de l'assemblée générale
12. Consultation et recommandations sur l'identité coopérative
13. Prochaine assemblée générale de l'ACI en juin 2025

**II. Documents**

Les principaux documents nécessaires aux délibérations de l'assemblée générale seront envoyés aux membres au plus tard quatorze (14) jours calendaires avant la réunion. Ils pourront être [téléchargés ici](#)

Les statuts et le règlement intérieur de l'assemblée générale peuvent être [consultés ici](#)

**III. Présence**

Cette assemblée générale ordinaire ne se tiendra pas sous une forme hybride. Nous vous demandons donc de faire de votre mieux pour y assister en personne.

#### IV. Procuration

Comme le prévoit l'article 18 des statuts, chaque membre effectif a le droit de donner procuration à un autre membre effectif. Le formulaire de procuration doit être renvoyé à l'ACI au plus tard le 25 novembre 2024. Le formulaire de procuration est disponible sur demande auprès de Gretchen Hacquard à l'adresse [hacquard@ica.coop](mailto:hacquard@ica.coop).

#### V. Inscription

Si vous assistez à l'assemblée générale de l'ACI, veuillez vous inscrire dès que possible et au plus tard le 25 novembre 2024 à minuit (CET). Les formulaires d'inscription ont été envoyés avec des instructions individualisées à chaque membre effectif et à chaque circonscription éligibles.

Cordialement,



Jeroen Douglas  
Directeur général